Vous avez été nombreux à accueillir notre nouveau service DPAE WEB Afin de mieux le maîtriser, la MSA Alpes Vaucluse souhaite attirer votre attention sur certaines fonctionnalités de l'outil :

EVITEZ LES DOUBLES IMMATRICULATIONS DE VOS SALARIES!

<u>Pour ce faire, lors de la recherche de votre salarié</u> sur la grille ci-dessous (page 4 du service):

Cette sélection vous permettra de faire remonter automatiquement le numéro INSEE du salarié s'il est correctement identifié dans votre dossier Entreprise.

SI LE SALARIE ENTRE POUR LA PREMIERE FOIS DANS L'ENTREPRISE :

Si le numéro de sécurité sociale du salarié que vous embauchez commence par 3, 4, ou 0284 : Afin d'assurer ses droits sociaux, il faut impérativement joindre deux pièces d'état civil lisibles, en parfaite adéquation et non surchargées :

Un extrait d'acte de naissance avec filiations

Une carte d'identité ou une copie du passeport ou un titre de séjour.

Pensez également à :

- Bien indiquer le nom de jeune fille (nom de naissance) pour une femme mariée.
- Ne pas omettre d'indiquer les traits d'union si nécessaire (Jean-François par exemple)
- Pour un assuré espagnol dont l'acte de naissance mentionne RODRIGUEZ Y FERNANDEZ, indiquer RODRIGUEZ FERNANDEZ (ne pas saisir le Y)
- Pour un assuré ayant pour date de naissance uniquement une année, compléter la zone sans indiquer le matricule du salarié avec les dates suivantes : 01/01/xxxx ou 32/13/xxxx.

Si l'orthographe de l'assuré correspond à notre système d'information, le matricule de l'assuré remontera sur la grille suivante.

Dans le cas contraire, ce message apparaîtra sur la grille suivante : Le salarié n'a pu être identifié avec les critères indiqués, veuillez corriger votre saisie en cliquant sur précédent ou saisir son état civil complet.